



CH-3003 Berne, OFAC

Référence du dossier : 1/18/18-04

Votre référence :

Notre référence : frt

Dossier traité par : Thomas Frei

Tél. +41 31 325 58 20, Fax +41 31 325 93 24, thomas.frei@bazl.admin.ch

Ittigen, le 20. octobre 2008

Communication techniques; amendement no 75

Vous trouverez ci-après la dernier amendement des Communications techniques avec un récapitulatif des CT mises à jour. Nous vous saurions gré de mettre à jour votre classeur selon la liste suivante:

Titre	Insérer			Enlever		
	Numéro	Page	Edition	Numéro	Page	Edition
Liste des communications techniques en vigueur	00.040-00	1-5	20.10.2008	00.040-00	1-5	01.10.2008
Caractère obligatoire des potentiels publiés par les constructeurs pour les moteurs et les hélices	02.020-30	1-4	20.10.2008	02.020-30	1-4	01.10.2008

Nous vous prions d'inscrire l'amendement dans la liste de contrôle des modifications (CT-C 00.000-00).

Toute question relative au présent amendement est à nous adresser par écrit (par E-Mail ou lettre).

Meilleures salutations

Christian Hegner, Vice-directeur
Chef division Sécurité technique

Thomas Frei
Section Normalisation, sanctions et registre matricule